



Le pré communal réinventé. Pratique de l'éco-pâturage dans un village périurbain de Gironde

Rémi Bercovitz

► To cite this version:

Rémi Bercovitz. Le pré communal réinventé. Pratique de l'éco-pâturage dans un village périurbain de Gironde. 2022. hal-04154252v1

HAL Id: hal-04154252

<https://hal.science/hal-04154252v1>

Submitted on 6 Jul 2023 (v1), last revised 7 Jul 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PRÉ COMMUNAL RÉINVENTÉ

Pratique de l'éco-pâturage dans un village périurbain de Gironde¹

Rémy Bercovitz

Banc public. Revue indépendante de critique de projets d'espaces publics [En ligne], 55/ 2022.

<https://drive.google.com/file/d/1JRYKpUF5jvCiL6xXcyLzJ-PRJx5X9K0/view>

Localisation : Labarde (Gironde) - 593 habitants en 2018

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Labarde

Maîtrise d'œuvre : Chambre d'agriculture de la Gironde - Conservatoire des races d'Aquitaine

Gestion et animation : Service technique de la commune de Labarde

Date : Depuis 2015 - Surface : 3,3 hectares

Coût : En moyenne, une demi-journée de travail par semaine pour l'agent communal en charge du troupeau

- Acquisition du troupeau et aménagement des parcelles pâturées lors de la première année : environ 2 500€

- Frais annuel (compléments alimentaires, entretien, prophylaxie) : entre 1 000 et 1 500€

À l'heure où la question environnementale se pose avec toujours plus d'acuité, il devient nécessaire de repenser les paradigmes techniques et esthétiques de production et d'entretien des espaces publics. Dans cette perspective, on voit l'émergence et le développement depuis plusieurs années de pratiques de gestion écologique. Parmi celles-ci, l'éco-pâturage prend une place de plus en plus importante². Par ce terme, on entend l'entretien des parcs et jardins publics par l'utilisation de troupeaux d'herbivores domestiques. A rebours des modes de gestion fondés sur l'usage d'engins mécaniques et de produits chimiques, on attribue à ces nouvelles méthodes des vertus à la fois environnementales, sanitaires, sociales et économiques. C'est également tout un imaginaire associé aux traditions rurales et à une campagne idéalisée que drainent avec elles ces pratiques qui ont une dimension symbolique incontestable. On assiste donc à un retour inattendu des animaux en ville et ces derniers (re)deviennent des acteurs de l'espace public³. Or, comme le montre l'exemple de la commune de Labarde en Gironde, l'arrivée de ces nouveaux venus n'a rien d'anodin. Elle implique tout d'abord de penser l'espace public comme un système en mouvement et non pas comme une forme figée et immuable. En fonction de son parcours, le troupeau transforme en effet de manière inattendu et dynamique les espaces que nous vivons et que nous partageons. Par ailleurs, l'éco-pâturage nécessite de revoir en profondeur les savoir-faire et les compétences des agents techniques en charge de l'entretien. C'est tout un nouveau modèle de gestion qu'il convient aujourd'hui d'inventer. Enfin, l'introduction des animaux suppose de diviser et de partitionner l'espace. En effet pour surveiller, conduire et contenir le bétail, il convient de disposer des barrières ce qui semble *a priori* contraire avec l'idée de disponibilité et d'accessibilité que porte la notion même d'espace public. Pourtant, les

¹ Cet article est issu d'une recherche-projet menée en 2021 par Rémy Bercovitz, Fabien Reix et le Parc Naturel Régional Médoc. Elle fait suite à l'Appel à manifestation d'intérêt « Paysage agricole » porté par le Conseil départemental de la Gironde entre 2017 et 2019. Son objectif est d'établir une analyse des conditions d'émergence des projets et des pratiques d'écopastoralisme afin d'en favoriser le développement. La critique de projet est ici source de débat avec les acteurs locaux et s'efforce d'activer de nouvelles initiatives.

² Sur l'éco-pâturage urbain, le lecteur trouvera des éléments de contextualisation et de définition dans Corinne Eychennes, Olivier Bories et Camille Noûs (2020) et pourra se référer aux études de terrains cités en bibliographie. Par ailleurs, les travaux pionniers de Bernadette Lizet (1991 - 1997) et Piotr Daszkiewicz (1995), de Martine Bergues (1995 - 2000), de Marie-Dominique Ribereau-Gayon (2000) ou de Patricia Pelligrini (2004) menés sur le pastoralisme de gestion dans les espaces ruraux et les réserves naturelles sont d'un grand intérêt.

³ Pour une synthèse des travaux historiques récents sur la place des animaux en ville, il convient de se reporter aux numéros de la revue *Histoire urbaine* coordonnées par Florence Bourillon, Christophe Degueurce et Jean Estebanez (2015 ; 2016). On pourra aussi voir Nathalie Blanc (2003).

observations faites à Labarde montrent que ce découpage n'est pas forcément synonyme de zoning et de ségrégation et qu'il peut *a contrario* susciter de nouvelles modalités de coexistence et de coprésence entre des usages et des identités pluriels.

Labarde, un village périurbain

Labarde est un village périurbain situé à une vingtaine de kilomètre au nord-ouest de Bordeaux. Ici, le paysage est partagé entre les palus⁴ et un vignoble prestigieux. Trente-neuf hectares de marais qui, lentement, envoient les eaux qui viennent des landes d'Arsac en direction de l'estuaire de la Gironde. Et cent quarante hectares viticoles où les grands châteaux (Dauzac, Giscours, Siran) ponctuent le doux relief des croupes graveleuses. La notoriété de ces grands crus classés en appellation Margaux explique pourquoi la spéculation immobilière a été limitée et que Labarde est resté un « petit » village. Proche de la métropole girondine, ce territoire a néanmoins profondément changé ces quarante dernières années. La commune a en effet connu une croissance démographique prononcée dans les années 1980 (+53% de population entre 1982 et 1990) pour atteindre 695 habitants en 1990⁵. À cette époque le village grandit. Des pavillons et des lotissements sont construits de part et d'autre de la voie ferrée, constituant de fait un nouveau quartier autour de l'église qui, spécificité locale, était historiquement détachée de toute concentration d'habitat. Avec ces nouvelles constructions, le quartier « Pont Labarde », traversé par la route départementale numéro 2, devient le cœur du village. On assiste à cette époque à l'invention d'une centralité. C'est ici désormais que l'essentiel de la population vit ; que l'école, la mairie et le restaurant se situent. Cette transformation démographique et spatiale coïncide avec une mutation sociale majeure : aujourd'hui peu d'habitants gardent une relation directe avec la viticulture ou plus généralement avec l'agriculture. Beaucoup de résidents sont des urbains qui cherchent ici les aménités de la campagne plus que les contraintes de la ruralité.

Une démarche expérimentale en préalable

Parmi les espaces appartenant à la commune, celle-ci doit en particulier entretenir un « espace de loisir⁶ » de trois hectares situé à « Pont Labarde » entre les pavillons construits dans les années 1980 et le marais (Figures 1). La Laurina, une des trois *jalles*⁷ qui draine cette zone humide, borde ce terrain. Ce dernier a été aménagé à la fin des années 1990 alors qu'un programme de réhabilitation des palus est mis en œuvre. Sur cette ancienne prairie de fauche, une pièce d'eau est tout d'abord creusée. Un « parcours santé », un terrain de sport et des stationnements sont également aménagés, ainsi que des cheminements qui donnent accès aux promenades du marais (Figure 2). Malgré un terrain irrégulier et accidenté, l'ensemble est alors entretenu à la tondeuse autoportée et au débroussaillier, à grand renfort de gasoil. Dans la perspective de l'application de la loi Labbé du 23 janvier 2014 qui a instauré au 1er janvier 2017 l'arrêt de l'utilisation des pesticides pour les collectivités, l'équipe municipale élue en 2014 décide d'introduire un troupeau de moutons pour gérer cet espace. Pour ce faire, on fait tout d'abord appel à un prestataire de service⁸ situé assez loin de la commune. Au bout de deux ans (2015-2017), le contrat n'est pas reconduit. Les édiles pensaient payer un service clef en main qui se révèle en réalité onéreux et dispendieux en temps pour les agents de la ville. La commune n'abandonne

⁴ Dans le Bordelais, terre d'alluvions au fond des vallées

⁵ Notons que depuis 1990, la courbe démographique s'inverse. En 2018, le village ne compte plus que 593 habitants, soit une baisse de population de 15% en trente ans. Voir Insee, commune de Labarde

⁶ Entretien avec Matthieu Fonmarty, maire de Labarde, du 2 juillet 2021

⁷ Jalle est le nom donné au cours d'eau en Médoc

⁸ « Chèvres et moutons à l'effectif municipal », Sud-Ouest, 24-10-2015

pas le projet et opte pour une solution en régie. Dans cette perspective, elle se tourne vers la Chambre d'agriculture qui l'accompagne dans des démarches techniques et administratives qui consistent dans un premier temps à déterminer la charge pastorale⁹ et obtenir un numéro d'éleveur. Le technicien agronome de la Chambre d'agriculture oriente également la commune vers le Conservatoire des Races d'Aquitaine. Cette association qui « œuvre pour la sauvegarde, le maintien et la valorisation des races et variétés d'élevage au service d'une économie locale et durable¹⁰ » préconise d'utiliser un troupeau rustique de race landaise. La collectivité achète les animaux à un éleveur de la région et devient dès lors propriétaire d'un troupeau d'une vingtaine d'animaux. Grâce à l'accompagnement de la Chambre et du Conservatoire, l'agent technique de la commune acquiert les bons gestes zootechniques : soins et gestion sanitaire de bases, déplacement et hébergement du troupeau, nourriture et abreuvoir. En la matière, il reçoit également l'aide de l'éleveuse du château viticole voisin où, dans la dynamique impulsée par la commune, on a aussi décidé d'intégrer le pâturage dans l'entretien du domaine¹¹. Depuis 2017, le service technique de la commune accumule de l'expérience, et a acquis assez de savoirs et de savoir-faire pour entretenir un troupeau dont le nombre de têtes varie entre quinze et vingt.



Figure 1 : « L'espace de loisir » de Labarde et ses grandes étendues de pelouse. A gauche, les équipements sportifs. A droite, sous le saule pleureur et au bord de la Laurina, les moutons se protègent du soleil de l'été indien. Au premier plan, un banc en pierre permet de contempler l'enclos du troupeau délimité par des barrières mobiles. © Rémy Bercovitz, 18 octobre 2021

⁹ On définit la charge pastorale en croisant trois types d'informations : la surface pâturée, le nombre d'animaux et la production fourragère. La charge pastorale est le nombre de tête de bétail qu'un parcours pastoral peut supporter sans compromettre sa production future.

¹⁰ <https://racesaquitaine.fr/-le-conservatoire->

¹¹ Sans pouvoir ici développer ce point, signalons que la mise en place de l'éco-pâturage à Labarde a été pensé comme un levier d'un projet plus large de développement territorial notamment fondé sur « la restauration du dialogue » entre la collectivité et les châteaux viticoles.

1976



1996



2012



Figure 2 : Les étapes de construction de l'« espace de loisir » de Labarde.

Dans les années 1970, les premiers pavillons sont édifiés alors que le parc n'est encore qu'une prairie de fauche. Dans le cadre du plan de réhabilitation des palus (1997), un aménagement voit le jour : cheminements et stationnements, équipements sportifs et étang de loisir. Les années 1990 correspondent également au développement de l'habitat sous la forme de pavillons. Le cliché de 2012 montre l'état du parc public trois ans avant que soient mises en place les premières expériences d'éco-pâturage.

Source : <https://remonterletemps.ign.fr>

Un nouvel espace social

Ce nouveau mode de gestion a profondément transformé l'organisation de l'espace qui, la majorité du temps, est désormais coupé en deux. Au nord, le terrain est dédié aux équipements sportifs. Ici, les machines continuent d'entretenir le terrain qui est pleinement accessible (Figure 3). Au sud, sur l'ancien parcours de santé dont on découvre aujourd'hui encore des vestiges, l'espace est pâturé par le troupeau qui est contenu grâce à des barrières mobiles (Figure 4). Deux paysages sont nés de ce nouveau dispositif d'entretien. Le premier relève d'un « modèle paysager institutionnel¹² » qui est celui des espaces verts hérités de l'après-guerre renvoyant à l'idéal d'une nature équipée et d'une urbanité policée. Le second fait plutôt écho à une esthétique bucolique et sauvage qui met en scène un système local, vivant et mouvant. Ces deux paysages se confrontent. A première vue, s'opèrent entre eux des formes de compartimentation.



Figure 3 : Aux abords des équipements sportifs, un parc aux allures "d'espaces verts". © Fabien Reix, 27 juillet 2021

¹² Nicole Cadiou, Yves Luginbühl, « Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine », *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Edition de la MSH, 9, 1995, p.34.



Figure 4 : Bucolique et sauvage, l'autre facette du parc. © Rémy Bercovitz, 18 octobre 2021

Ce que ce mode d'entretien a profondément fait évoluer, c'est l'appropriation sociale des lieux. Si les enseignants de l'école primaire toute proche continuent d'utiliser les équipements sportifs pour leurs activités pédagogiques, ils organisent désormais de nombreuses sorties au cours de l'année autour des moutons : lors de la tonte annuelle ou à l'occasion du déplacement des animaux, les enfants sont amenés à participer à la vie du troupeau. Dans cette perspective pédagogique, la partie enherbée de la cour de l'école est d'ailleurs entretenue par les moutons. Les riverains s'impliquent également¹³. Certains d'entre eux surveillent les animaux et préviennent les équipes municipales lorsqu'un audacieux réussit à passer les barrières ou veillent à ce que l'on ne nourrisse pas intempestivement les animaux. Singulièrement, les membres de la société de chasse s'investissent aussi dans la vie de ce nouvel espace public : ils ont introduit des canards sur l'étang et « classé » le site en réserve de chasse. Le troupeau est désormais prétexte à la promenade et fait l'objet de toutes les discussions¹⁴. Tout se passe comme si l'introduction des moutons avait favorisé le contact entre les habitants qui ont désormais ces animaux en partage. De ce mode de gestion, un nouvel espace social est né.

¹³ « Des moutons à Labarde », *Le Bardi. Journal municipal*, septembre 2017, p.6

¹⁴ Des observations analogues quant au rôle d'agents de sociabilisation des animaux en ville sont faites par Nathalie Blanc (2003).

Les dispositifs de régulation : le bulletin municipal, le panneau, les barrières mobiles

Si les riverains et les habitants ont rapidement accepté les nouveaux venus, et que l'on n'a pas réellement eu à enregistrer de plaintes relatives au bruit ou aux odeurs du troupeau, c'est grâce tout d'abord à l'investissement des équipes municipales. Les élus et les techniciens ont expliqué la démarche et ses bienfaits, directement sur le terrain, dans le bulletin municipal¹⁵ ou encore à travers un panneau d'information qui, installé aux abords des stationnements, explique les modes de coexistence (Figure 5). En septembre 2018, on a bien eu à déplorer le vol de deux agneaux. Situation qui a suscité l'émoi des équipes municipales et a trouvé un écho dans la presse régionale¹⁶ mais qui ne s'est pas reproduite depuis. Fait remarquable, il n'y a, pour l'instant, jamais eu de problèmes avec d'autres animaux et notamment avec les chiens des riverains ou des visiteurs de passage¹⁷.



Figure 5 : Le panneau d'information installé par l'équipe municipale lors de l'installation du troupeau constitue un des dispositifs qui permet la cohabitation entre les animaux et les habitants. © Fabien Reix, 27 juillet 2021

¹⁵ « Des moutons à Labarde », *Le Bardi. Journal municipal*, septembre 2017, p.6

« Les moutons », *Le Bardi. Journal municipal*, février 2018, p.7

¹⁶ « Des voleurs s'en prennent au cheptel communal », *Sud-Ouest*, 05-09-2018

¹⁷ Nos observations de terrain sur d'autres initiatives d'éco-pâturage dans le Médoc et, notamment celles réalisées sur l'étang de Langouarde (commune du Porge), montrent que les confrontations entre les chiens et les ovins sont possibles.

Faisons également l'hypothèse que la « cohabitation entre les hommes et les animaux¹⁸ » a été favorisée par la bonne tenue du troupeau (Figure 6). Les animaux sont en bonne santé et « bien gras¹⁹ ». Ils présentent une laine propre et ne semblent manquer de rien. Le bien-être animal constitue à n'en pas douter un facteur clef d'acceptation de ces nouveaux venus.



Figure 6 : Sous le saule pleureur et protégé par les barrières mobiles, le troupeau bien entretenu de moutons landais. © Rémy Bercovitz, 18 octobre 2021

Mais ce qui a réellement permis la coexistence, c'est l'implantation de barrières mobiles. Disposées pour déplacer facilement le troupeau en fonction de la qualité de la ressource fourragère et afin de limiter les possibilités d'invasions parasitaires, elles constituent un dispositif essentiel du projet. En première analyse, cette limite définit un espace accessible et un autre qui ne l'est pas. Elle semble en cela constituer une entrave à la disponibilité et l'accessibilité de l'espace désormais réduit de moitié. En réalité, ces barrières définissent plutôt un espace mobile qui se transforme au gré du déplacement des animaux (Figure 7). Ceux-là sont installés sur cette pâture la majorité du temps, mais peuvent, grâce à ce dispositif amovible, également être concentrés sur d'autres secteurs de « l'espace de loisir », déplacés dans la cour de l'école ou bien sur une parcelle d'appoint de 3 000 m² située au pied du château d'eau à quelques centaines de mètres (Figure 8). Dès lors, l'espace redevient accessible. Lors d'une de nos visites de terrain, les brebis avaient par exemple quitté les lieux et laissé la place à une séance de photographies pour célébrer un mariage. Lors d'une autre visite, le troupeau avait été déplacé aux abords des équipements sportifs. La barrière définit donc un espace changeant et en perpétuel évolution (Figure 8). A travers ce dispositif, l'espace public ne peut plus être considéré comme une forme figée et immuable. L'éco-pâturage dessine plutôt un espace dynamique qui se transforme au gré

¹⁸ Expression utilisée sur le panneau d'information (Figure 6).

¹⁹ Expression régulièrement utilisée par les participants des *Rencontres de l'écopastoralisme en Médoc* organisés à Labarde par le PNR Médoc le 24 septembre 2021.

du parcours des animaux, au fil des saisons et des usages. Il génère des formes évolutives que l'on ne peut et que l'on ne cherche pas à maîtriser totalement. Par ailleurs, ce que la barrière mobile a fait exister et institué, c'est un nouveau groupe d'utilisateurs : les animaux. Ce dispositif évolutif a en effet permis qu'ils aient accès à cet espace public, y aient le droit de cité ainsi que d'y apporter leur part. Ici l'articulation des usages dans l'espace a nécessité qu'on le délimite. Cela n'a pas engendré des camps retranchés, mais au contraire rendu possible la cohabitation.



Figure 7 : Au gré du déplacement des animaux, l'espace change. Les barrières sont déplacées et l'espace devient accessible ou pas. © Fabien Reix, 27, juillet 2021 - Rémy Bercovitz, 18 octobre 2021

Depuis l'introduction du troupeau, d'autres barrières ont été érigées. Celles-ci ont permis l'accueil de quatre ruches. Grâce à ces barrières, les abeilles ont elles-aussi une place dans cet espace.

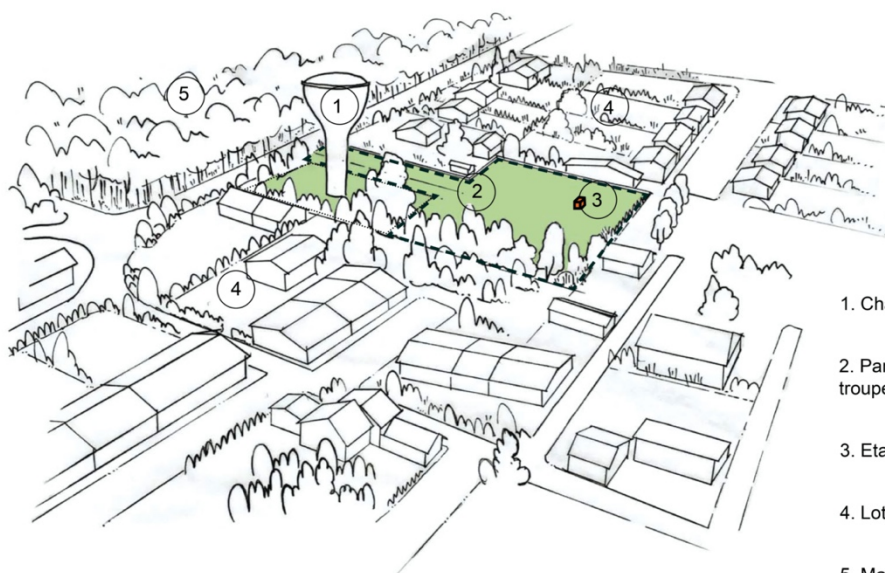
L'ESPACE DE LOISIR : PARCELLE PRIORITAIREMENT PÂTURÉE 30 000 m²

1. Eglise Saint-Martin
2. Route départementale n°2 dite «route des châteaux»
3. Mairie
4. École
5. Pavillons (1970-1980)
6. Equipement sportif
7. Marais de Labarde
8. Chemin d'accès aux promenades du marais

9. Chemin de fer
10. Jalle «La Laurina»
11. Etable fixe (ancien hangar)
12. Espace pâturé l'essentiel de l'année



LES ABORDS DU CHÂTEAU D'EAU : PARCELLE D'APPOINT 3 000 m²



1. Château d'eau
2. Parcelle entretenue par le troupeau communal
3. Etable mobile
4. Lotissement
5. Marais de Labarde

Disposition des clôtures mobiles le 27 juillet 2021

Disposition des clôtures mobiles le 24 septembre 2021

Disposition des clôtures mobiles le 18 octobre 2021

Clôtures fixes pour les ruches

Figure 8 : Les différents sites éco-pâturés et les diverses dispositions des barrières mobiles observées lors des mois de juillet, septembre et octobre 2021. © Rémy Bercovitz

Un espace bricolé

Ce qui est ici particulièrement remarquable c'est l'économie de moyen avec laquelle le projet d'éco-pâturage a été mis en œuvre par une équipe municipale au budget contraint. L'acquisition du troupeau a tout d'abord permis de limiter fortement l'usage des machines et par conséquent l'achat de gasoil. L'ancien hangar de stockage des machines, désormais devenu trop grand, a permis de réaliser une bergerie fixe et bien équipée pour accueillir les animaux lorsque les conditions climatiques l'exigent (Figure 9). L'agent technique responsable du troupeau a également construit deux étables mobiles en réutilisant le châssis d'anciens véhicules, quelques planches de bois ou encore des morceaux de tôle trouvés aux abords du bourg²⁰ (Figure 10). Récupération et recyclage sont au cœur d'un projet qui a profondément modifié son travail. Détenteur de nouveaux savoir-faire, il est devenu en partie berger et passe désormais moins de temps sur les machines et plus au contact des animaux et des usagers. Entre gestion d'espaces verts et élevage, l'éco-pâturage constitue une « activité d'interface » qui nécessite de mettre en perspective des connaissances zootechniques, des savoirs sur les milieux et les dynamiques végétales ou encore des formes de médiations avec le public et les usagers²¹. Le technicien municipal confie être plus épanoui dans ce nouveau travail.



Figure 9 : Camionnette chargée de foin devant l'étable fixe construit dans le local technique. Le bricolage et la débrouille est au cœur du projet d'éco-pâturage de Labarde. © Fabien Reix, 27 juillet 2021

²⁰ Sur le bricolage, des observations semblables sont faites par Pauline Frileux (2018) ou dans le documentaire de Dominique Dindinaud et Louise de Champfleury (2018).

²¹ Sur l'écopastoralisme comme « activité d'interface », se reporter à Corinne Eychenne (2017).



Figure 10 : Étables mobiles bricolées à partir de matériaux de récupération. © Fabien Reix, 27 juillet 2021

L'angle mort de l'évaluation écologique et économique

La description et l'analyse que nous donnons de ce projet de gestion d'espaces publics se concentre sur ce qui l'a rendu possible : les temps d'interaction, de transmission et de co-élaboration ainsi que sur les dispositifs techniques qui ont été inventés pour favoriser la cohabitation des habitants et des animaux. Pourtant pour être réellement aboutie, cette approche critique devrait être complétée par une évaluation extrêmement fine des bénéfices écologiques et économiques tirées de cette entreprise, ces deux volets étant ceux régulièrement évoqués par les promoteurs de l'éco-pâturage. S'il est facile d'observer que les prairies pâturées offrent un aspect visuel très différents de celles entretenues mécaniquement (Figure 11), aucune donnée écologique objective ne permet aujourd'hui d'affirmer les apports de la démarche du point de vue de la composition chimique de l'eau, des sols ou encore de la diversité floristique et faunistique. Cette évaluation devrait également être menée d'un point de vue économique. Et si l'on peut chiffrer le coût annuel des opérations associées à la conduite et à l'entretien du troupeau, et si le maire confirme que les finances municipales n'ont pas eu à souffrir de l'entretien du troupeau, nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de comparer précisément les coûts d'une gestion conventionnelle avec ceux engendrés par l'éco-pâturage.



Figure 11 : Un simple coup d'œil permet de voir que l'éco-pâturage génère des milieux et des habitats très différents des méthodes conventionnelles. Pourtant, aucune donnée objective n'est à notre disposition pour démontrer les bénéfices écologiques d'une telle opération. © Fabien Reix, 27 juillet 2021

De l'espace public au commun paysager

Plusieurs leçons peuvent néanmoins être tirées de cette étude de cas. Celle-ci montre que l'introduction des animaux dans l'espace public peut potentiellement être bien plus qu'un mode d'entretien à la fois écologique et économe. A Labarde, l'éco-pâturage génère un espace public en mouvement, il est producteur de formes évolutives. On s'écarte dès lors de l'idée d'un espace figé dans le marbre de la planche à dessin. Par ailleurs, le pâturage de gestion constitue ici un véritable processus de qualification de l'espace. L'arrivée du troupeau a en effet permis l'émergence de nouvelles pratiques sociales et de formes originales de (r)urbanités tout en conférant aux lieux une charge symbolique inédite. Enfin, l'exemple de Labarde nous rappelle que si l'espace public est le lieu de rencontre d'identités polymorphes, d'usages multiples et d'appropriations pluriels, alors il convient de trouver des formes adaptées d'ajustements réciproques et de régulation des co-présences. Ici la cohabitation entre les animaux et les hommes a en grande partie été rendu possible par l'installation de barrières. Celles-ci semblent *à priori* aller à l'encontre de la libre circulation, et de la neutralité de l'espace public. A Labarde au contraire, elles constituent la condition centrale pour qu'un nouvel usager puisse y prendre sa place et y apporter sa part. La clôture, ici c'est l'accueil. Elle institue en quelque sorte la possibilité même d'un espace public ouvert et disponible à tous, humains et non-humains.

L'éco-pâturage réinterroge donc en profondeur la problématique de l'espace public et ceci non seulement du point de vue de la production et de la perpétuation des formes que de la régulation

des usages et des appropriations. Ce que l'exemple de Labarde montre c'est que sur ces deux aspects, l'introduction des animaux a permis de trouver des solutions originales. Autrement dit, derrière l'image bucolique, il y a peut-être dans l'éco-pâturage le foyer d'une réinvention d'un commun paysager.

Rémy Bercovitz

Paysagiste DPLG - Géographe PhD
Maître de conférences à l'ENSAP de Bordeaux
UMR Passages 5319 CNRS
remi.bercovitz@bordeaux.archi.fr

Pour citer cet article

Rémy Bercovitz, « Le pré communal réinventé. Pratique de l'éco-pâturage dans un village périurbain de Gironde », *Banc public. Revue indépendante de critique de projets d'espaces publics* [En ligne], 55/ 2021.

Sources :

- Entretien avec Matthieu Fonmarty (maire de Labarde) et Damien Chabot (agent technique en charge du troupeau), 27 juillet 2021
- Entretien téléphonique complémentaire avec Matthieu Fonmarty (maire de Labarde), 15 novembre 2021
- Interventions de Matthieu Fonmarty, de Damien Chabot (Commune de Labarde) et de Jeanne de Lignerolles (Conservatoire des races d'Aquitaine) lors des « Rencontres de l'éco-pastoralisme en Médoc » organisé par le PNR Médoc, Rémy Bercovitz et Fabien Reix, 24 septembre 2021
- INSEE, commune de Labarde https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-33211#graphique-ACT_G1
- « Des moutons à Labarde », *Le Bardi. Journal municipal*, septembre 2017, p.6
- « Les moutons », *Le Bardi. Journal municipal*, février 2018, p.7
- « Chèvres et moutons à l'effectif municipal », *Sud-Ouest*, 24-10-2015
- « Des voleurs s'en prennent au cheptel communal », *Sud-Ouest*, 05-09-2018
- <https://racesaquitaine.fr/-le-conservatoire->
- <https://remonterletemps.ign.fr>

Bibliographie :

- Martine Bergues, « Des vaches au marais : de l'élevage traditionnel à l'animal comme outil de gestion paysagère », *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, p. 150-165
- Martine Bergues, « La vache archaïque et l'élan cryptique : un rêve préhistorique au marais Vernier », *Æstuarina*, 1, 2000, p. 151-162.
- Olivier Bories et Corinne Eychenne, « L'éco-pâturage : une nouvelle pratique qui interroge l'espace public », 2016, <http://www.journees3r.fr/>
- Olivier Bories, Corinne Eychenne et Charline Chaynes, « Des troupeaux dans la ville. Représentations et acceptations sociales d'une démarche d'éco-pâturage dans la première couronne toulousaine (Cugnaux), *Openfield. Revue ouverte sur le paysage*, 7, 2016, Thématique animal - Rubrique essais recherches
<https://www.revue-openfield.net/2016/07/12/des-troupeaux-dans-la-ville/>
- Florence Bourillon, Christophe Degueurce et Jean Estebanez (dir.), « Animaux dans la ville 1 », *Histoire urbaine*, 44, 2015. - « Animaux dans la ville 2 », *Histoire urbaine*, 47, 2016.
- Mathieu Bréard, « Retour au pâturage », *Openfield. Revue ouverte sur le paysage*, 7, 2016, Thématique animal - Rubrique essais recherches
<https://www.revue-openfield.net/2016/07/12/retour-au-paturage/>
- Nathalie Blanc, « La place de l'animal dans les politiques urbaines », *Communication*, 74, 2003, Bienfaisante nature, sous la direction de Françoise Dubost et Bernadette Lizet, p. 159-175.
- Nicole Cadiou, Yves Luginbühl, « Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine », *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Edition de la MSH, 9, 1995, p.19-34.
- Ségolène Darly, « Des moutons dans la ville : quelles externalités environnementales des pratiques d'élevage ovin en milieu urbain », *Pour*, 224, 2014, p.285-290
- Dominique Dindinaud et Louise de Champfleury (réal.), 2018, *Asphalte et pâturage*, France, Les films en hiver. <https://www.youtube.com/watch?v=oMSq0vvWPj0>
- Corinne Eychenne, Olivier Bories et Camille Noûs, « (Éco)pâturage, (éco)pastoralisme : la gestion de l'espace par les troupeaux, éléments d'analyse et de compréhension », *Carnets de géographes* [En ligne], 14 | 2020
- Corinne Eychenne, « L'écopastoralisme : une activité d'interface », *Écopastoralisme et races locales menacées. Atlas des sites d'Aquitaine*, 2017
- Pauline Frileux, « Le regard mouton et la tondeuse écologique. Des troupeaux collectifs dans la ville », *Carnet du paysage*, Acte Sud, 33, 2018, p. 218-233
- Anaïs Jeunehomme, « Rémy Muriach, écomouton », *Openfield. Revue ouverte sur le paysage*, 7, 2016, Thématique animal - Rubrique essais recherches
<https://www.revue-openfield.net/2016/07/12/remy-muriach/>
- Marlène Lagard, « Peut-on manger les jardiniers ? Les paradoxes de l'écopâturage urbain : le cas de Nantes », *Études rurales*, 207, 2021, pp. 168-189.
- Bernadette Lizet, « De la campagne à la "nature ordinaire". Génie écologique, paysages et traditions paysannes », *Études rurales*, 121-124, 1991. De l'agricole au paysage. p. 169-184.
- Bernadette Lizet, « Les "brouteurs" archaïques du génie écologique. Un nouveau rapport à l'animal, à la nature et au territoire », dans Catherine Larrère et Raphaël Larrère [dir.], *La crise environnementale*, Paris, INRA, 1997, pp. 161-78
- Bernadette Lizet et Piotr Daszkiewicz, « Tarpan ou Konik polski ? Mythe contemporain et outil de gestion écologique », *Anthropozoologica*, 2, 1995, p. 63-72.

- Patricia Pellegrini, « Les races bovines rustiques et leur domestication », *Ethnologie Française*, 34, 2004, p. 129-138.
- Marie-Dominique Ribereau-Gayon, « Sauvage patrimoine », *Campagne de tous nos désirs : patrimoines et nouveaux usages sociaux*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2000, p. 171-185.
- Pascale Scheromm, et al. « Restaurer le pastoralisme autour des villes. L'exemple de Montpellier Méditerranée Métropole », *Études rurales*, 207, 1, 2021, p. 100-119

CARNET PHOTOGRAPHIQUE

















